

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Le compostage est une technique permettant de **réutiliser les déchets organiques** pour **enrichir le sol**.

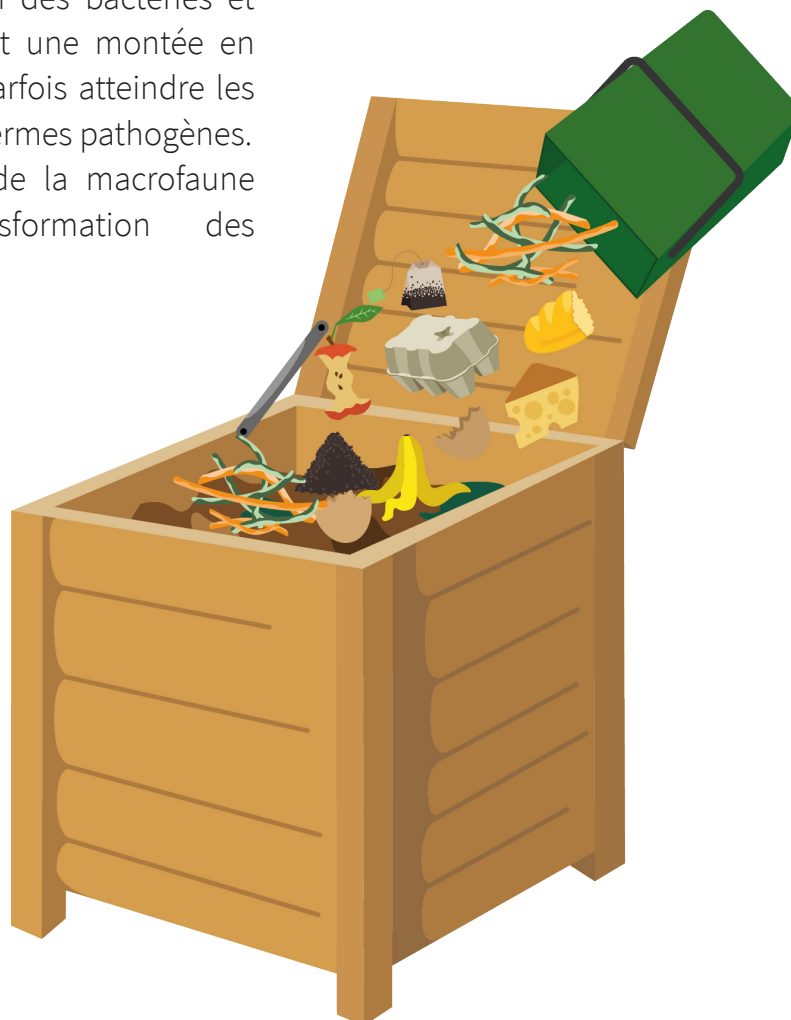
Les biodéchets sont **décomposés** par les **êtres vivants** du compost (bactéries, insectes, champignons...) produisant ainsi un **engrais naturel très riche**.

Dans les Alpes de Haute-Provence, les **biodéchets** représentent environ **un tiers** de la poubelle d'ordures ménagères **allant à l'enfouissement**.

Le processus de compostage se fait en plusieurs phases dont les principales sont les suivantes :

- **Fermentation** : Action des bactéries et du mycélium entraînant une montée en température (pouvant parfois atteindre les 70°) éliminant ainsi les germes pathogènes.
- **Maturation** : Action de la macrofaune permettant la transformation des biodéchets en humus.

Pour que la décomposition des biodéchets se fasse bien, il faut instaurer un **équilibre** entre les **matières sèches** et les **matières humides**. Les matières humides correspondent aux **restes de repas**, aux **épluchures** et à tous les **déchets organiques** contenant de l'eau. Les matières sèches correspondent quant à elles au **carton**, au **broyat**, aux **feuilles mortes**... Les matières sèches vont absorber les jus des matières humides et ainsi permettre la **bonne dégradation** des biodéchets par les décomposeurs. A chaque apport de biodéchets humides, ajoutez en quantité équivalente des matières sèches.



Le **test du poing** vous permettra de savoir si votre compost est **bien équilibré**. Prenez une poignée de votre compost et serez le poing : Si un filet d'eau coule, votre compost est trop humide, dans ce cas, ajoutez de la matière sèche. Si rien ne coule, il est trop sec, alors arrosez le ou ajoutez des matières humides sans apportez de broyat jusqu'à rétablissement de l'équilibre. Si une goutte perle et éventuellement tombe, **vosre compost est parfaitement équilibré**.

De nombreux critères permettent d'**évaluer la bonne décomposition des matières** : odeur, absence d'insectes volatiles, vie dans le compost...

Entre 4 et 6 mois, votre compost est **semi-mûr**. Il contient encore des fragments de déchets et il est encore très investi par les décomposeurs. Placez-le en **surface au pied de vos plantes**, la décomposition se poursuivra et les nutriments nourriront progressivement les plantes. Il est déconseillé d'utiliser de compost semi-mûr pour des semis.

Entre 6 et 12 mois, votre compost est **mûr**. Il a un aspect fin et grumeleux, les biodéchets ne sont plus identifiables et les décomposeurs l'ont déserté. Il est très riche en nutriment et, **mélangé à la terre**, il fournira tous les **nutriments** aux plantes, même les plus jeunes.

Si vous rencontrez un problème, n'hésitez pas à consulter la fiche 11 "Tout problème a sa solution" sur le site internet du SYDEVOM (sydevom04.fr).

